



MUNICIPALITÉ DE LAC-TREMBLANT-NORD

AVIS PUBLIC

DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES

Le présent AVIS PUBLIC est donné par la soussignée que le conseil municipal tiendra une assemblée publique de consultation et statuera sur deux (2) demandes de dérogations mineures immédiatement avant sa séance du 8 août 2026, prévue pour 11 h, en visioconférence et à la salle du conseil au 454, chemin de Lac-Tremblant-Nord, Lac-Tremblant-Nord, Québec.

Au cours de cette séance de consultation, les demandes suivantes seront expliquées et toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil :

1. IMMEUBLE VISÉ

Matricule : 1721-08-9894
Propriétaires : Michael Legault et Rhea De Deene
Lot # 5 011 389
Adresse : Terrain vacant, chemin des Rondins

NATURE ET EFFET DE LA DEMANDE

Autoriser la construction d'une résidence avec une marge latérale droite de 6,25 mètres, alors que la réglementation municipale exige un minimum de 30 mètres.

Article 4.3 du règlement 2021-02 relatif au zonage.

2. IMMEUBLE VISÉ

Matricule : 1722-42-2848
Propriétaires: Tannis Marie Henry et Frederick Kenneth Hall
Lot # 5 011 410
Adresse : 1060, allée des Rondins

NATURE ET EFFET DE LA DEMANDE

Régulariser les marges latérales du garage détaché, lesquelles sont de 24,69 mètres et de 28,01 mètres, alors que la réglementation municipale exige un minimum de 30 mètres.

Règlement 2021-02 relatif au zonage, grille des usages et normes.

Donné à Mont-Tremblant, ce 15 juillet 2026.

Josée Roy
Secrétaire-trésorière adjointe